Présentation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

La Douane est une des directions générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique



Une administration riche d'une histoire de plus de 200 ans

L'administration de la frontière et de la marchandise



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Un peu d'histoire

En France, dès le XIIe siècle, on trouve trace de perceptions opérées sur les marchandises en mouvement, sous des appellations variées et pittoresques droit de rêve, droit de haut passage.

Il existait alors au moins un régime douanier par province, sinon par ville (douane de Lyon, douane de Valence, douane de Paris).

Au milieu du XVIIe siècle, lorsque Colbert arrive aux affaires, la France est divisée en trois parties principales : les provinces des "Cinq Grosses Fermes", les provinces "réputées étrangères", les provinces " à l'instar de l'étranger effectif", qui forment des zones franches.

Le 21 mars 1791, la Ferme générale est nationalisée et s'accompagne de la création de la régie des douanes.

A la Révolution naît l'administration des douanes moderne.
- les barrières intérieures sont supprimées, ainsi que la gabelle du sel (à l'origine du terme « Gabelou » désignant les douaniers).
- sont créés un tarif des droits de douane et un code spécifique.

La douane, une administration d'essence européenne

Les douanes européennes collectent 11% du budget de l'UE



La réglementation douanière est essentiellement européenne

1968 : Entrée en vigueur de l'Union douanière
1992 : Adoption du code des douanes communautaires
1996 : Entrée en vigueur de l'Union douanière UE-Turquie
2008 : Création du statut d'opérateur économique autorisé
2016 : Entrée en vigueur du Codes des douanes de l'Union

Les enjeux pour la douane

- **Administrer la frontière**
  - Terrestre
  - Numérique
  - Maritime
- **Sécuriser les marchandises**
  - Lutter contre les trafics
  - Accompagner les entreprises

Gérer en parallèle des crises multiples : Ukraine, Covid, Brexit


Appliquer les sanctions


Administrer une nouvelle frontière


Sécuriser les flux logistiques

Sécuriser les marchandises : les flux illégaux – exemple de la cocaïne

La France est à la fois l'un des principaux pays de destination de la cocaïne en Europe et un pays de transit majeur

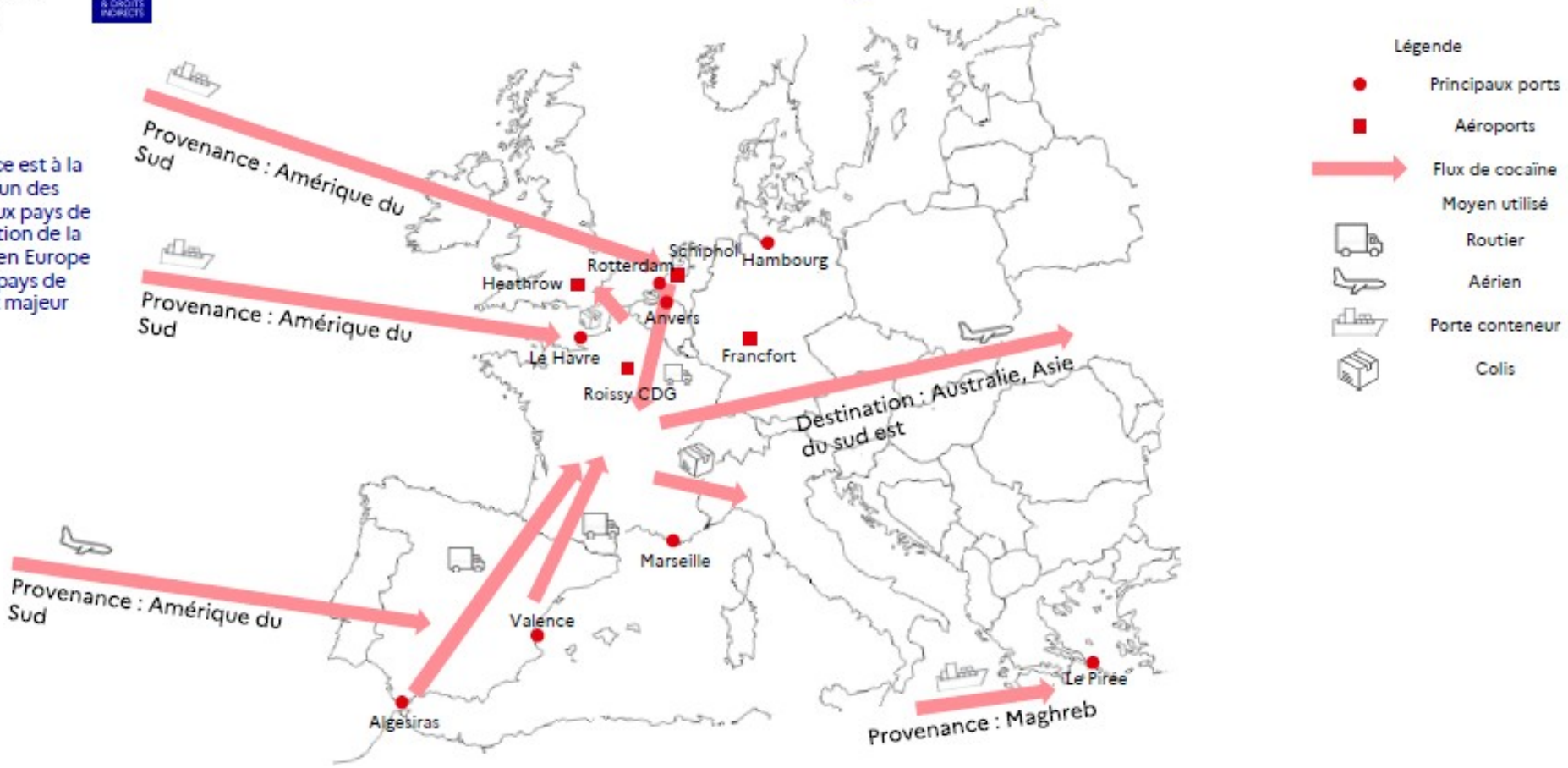

Le continuum de sécurité extérieur (1/2)

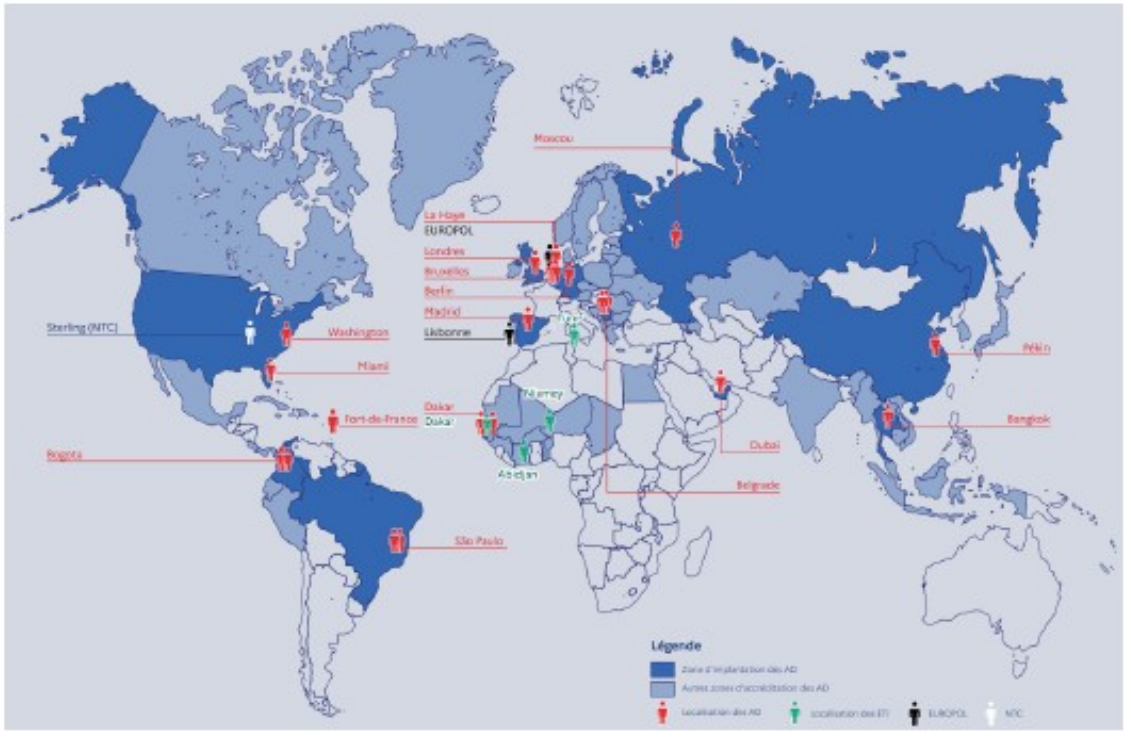

Coopération bilatérale

U.S. Customs and Border Protection

Border Force

Coopération multilatérale

EUROPOL

FRONTEX

OLAF

EUROPEAN ANTI-FRAUD OFFICE

Le continuum de sécurité intérieur (2/2)

Organisations interministérielles



Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM)

Coopération inter-administrations

Renseignement



Justice



Forces de sécurité



Organes spécifiques

Service commun d'analyse de risque et de ciblage (SARC)

Outils de protection à la frontière : drones, scanners

L'innovation en douane : la donnée et le numérique

Valorisation des données

- Data lake
- Détection non intrusive
- Utilisation de l'IA (80% de taux de détection des stupéfiants)

Moyens opérationnels

- 9 scanners déployés dans les ports
- LAPI
- Drones

Outils et interfaces

- Pour les douaniers
  - **5 700**
    Agents de la surveillance équipés du système radio communication AGNet
  - 
  - Application TELEMAC
- Pour les entreprises
  - FRANCE SÉSAME
    Frontière intelligente
  - Modernisation des déclarations viticoles

Stratégie cyber

- Cyberdouane
- Création d'une direction technique à la DNRED

La relation de confiance de la douane avec les opérateurs du commerce international

Douane = régulation des échanges internationaux

Les défis des autorités douanières des Etats membres de l'UE :
- concilier facilitation du commerce légitime et protection du territoire et des citoyens de l'UE,
- traiter la croissance tendancielle des flux, particulièrement le e-commerce

Pour ce faire, elle doivent recourir à :
- la dématérialisation des formalités des opérateurs du commerce international,
- une analyse de risque, un ciblage et une politique des contrôles performants,
- des dispositifs qui permettent d'établir la relation de confiance avec les opérateurs

La douane française y parvient avec :
- un « passage en douane » rapide : 130 secondes en moyenne
- un taux élevé de satisfaction des usagers : 86,4 %

La relation de confiance de la douane avec les opérateurs du commerce international

Au sein de la douane, un dialogue permanent entre services qui accompagnent et services de contrôle

Des garanties données aux opérateurs économiques dans le code des douanes de l'Union :
- le droit d'être entendu avant la prise d'une décision défavorable (art. 22. 6),
- les principes de confiance légitime (art.119) et d'équité (art. 120) permettant, soit la remise, soit le remboursement des droits de douane

Des engagements donnés à la douane par les opérateurs dans le cadre d'une démarche volontaire : labellisation des opérateurs de confiance avec le statut d'opérateur économique agréé (OEA) (art. 39)

→ L'OEA, c'est la garantie pour la douane d'avoir des interlocuteurs fiables lors de l'accomplissement des formalités douanières, qui bénéficient en contrepartie de certains avantages sur le territoire douanier de l'UE (TDU)

En 2023

L'accompagnement en chiffres

2 166 **entreprises rencontrées**
par les pôles d'action économique

76 **entreprises suivies**
par le Service Grands Comptes

1 906 **entreprises certifiées OEA**
Opérateur économique agréé

› La France est au 2e rang des États membres

99 315
EORI octroyés

Immatriculation pour l'import/export

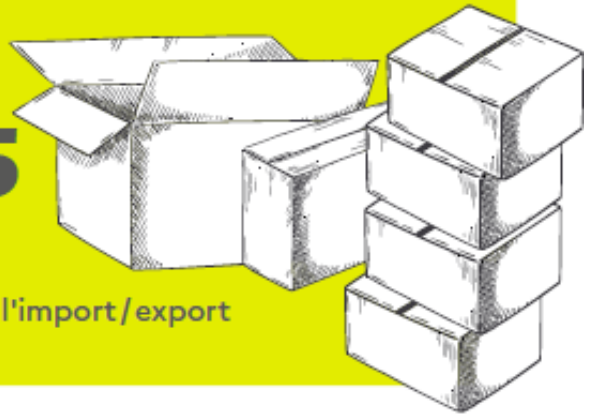

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DOUANES & DROITS INDIRECTS

Une administration aux carrières riches et qui recrute

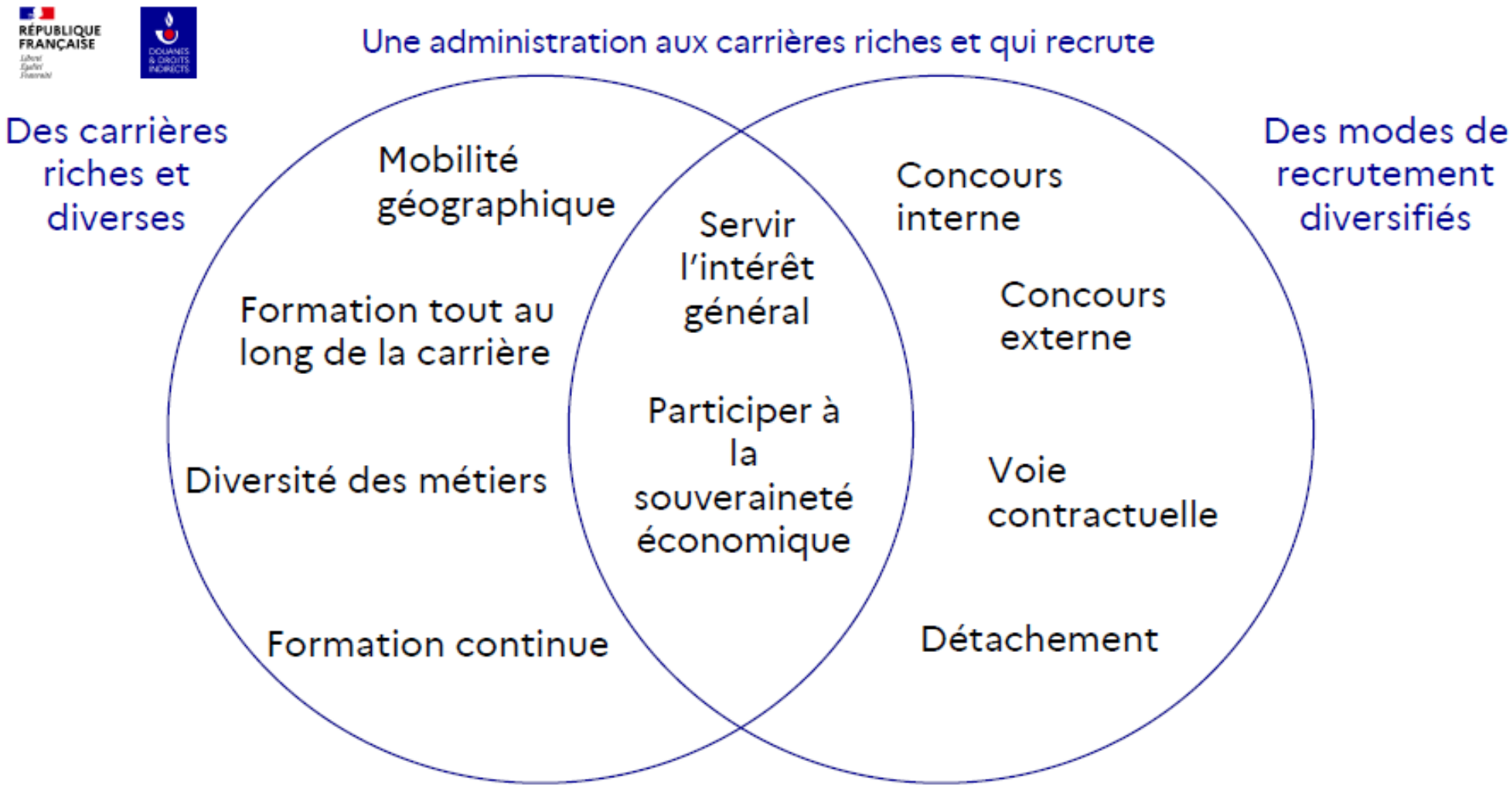

Contexte institutionnel et juridique de l'action de la DGDDI

International : GATT, OMC OMD conventions internationales

Européen : Code des douanes de l'Union,
coopération espace Chengen

National : retranscription dans le droit national (Code des Douanes, Code général des impôts, législations spécifiques).

=> mais les dispositions contentieuses relèvent du droit national (dispositions de droit fiscal et de droit pénal spécial)

Contexte lié aux missions de la douane

La douane contribue à la **régulation des échanges** :

- sécurisation des flux (lutte contre la fraude)
- facilitation du commerce international licite

Cette double vocation se retrouve au travers des **moyens** mis en œuvre et de l'**organisation** des services de la DGDDI

La compétence territoriale de l'administration des douanes :

Sur l'ensemble du territoire douanier (art. L.121-1 du CD)

Territoire douanier national (art.L.121-2 et L.123-1 CD) qu'il ne faut pas confondre avec le territoire douanier de l'Union (art.4 CDU)

« *Le territoire douanier comprend la métropole, les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution et Saint-Martin ainsi que, conformément à la Convention douanière signée à Paris le 18 mai 1963, le territoire de Monaco défini par cette convention, y compris les eaux territoriales et intérieures ainsi que l'espace aérien* »

« *Sur le territoire douanier, des zones franches sont prévues par la loi du 27 décembre 1933 portant fixation de l'organisation douanière et fiscale des zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie* »

Compétence de l'administration s'exerce non seulement sur le franchissement de frontières des marchandises **tierces**

Mais également sur la détention et le transport de certaines catégories de marchandises soumises à justificatif d'origine communautaire ou national.

Dérogation à la libre circulation des marchandises (article 36 du TFUE – 2008/C 115/01)

Dérogation à la libre circulation pour des raisons :
(article 36 du TFUE – 2008/C 115/01)
- de moralité publique
- d'ordre public
- de sécurité publique
- de protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou de préservation des végétaux
- de protection des trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique
- de protection de la propriété industrielle et commerciale

Conformité au droit de l'Union des articles L.232-1, L.232-5 et L.231-5 du CD (justification de l'origine)

I - Moyens humains et matériels

Organisation et Moyens

MOYENS HUMAINS

	NOMBRE DE/TAUX	2021	2022	2023	2024
RESSOURCES HUMAINES au 31 déc. 2025	Agents	16 748	16 626	16 546	16 535
	Féminisation (taux global)	38,39 %	38,24 %	38,50 %	38,40 %
	Agents de la branche AG/OPOO	51,82 %	51,64 %	51,98 %	52,11 %
	Agents de la branche SU	48,18 %	48,36 %	48,02 %	47,89 %
	Marins	550	595	589	571
	Personnels aérien	141	150	144	142
	Motocyclistes	247	238	230	224
	Maîtres de chien	258	262	261	260
	Officiers de douane judiciaire	225	226	245	252
	Informaticiens	437	420	399	405

Organisation et Moyens

MOYENS BUDGÉTAIRES & MATÉRIELS

BUDGÉTAIRES
(Dépenses constatées en M€ hors SCL et hors cotisation CAS-pensions)

	2025
PERSONNEL	927,36
FONCTIONNEMENT & DÉPENSES DIVERSES	248,90
INTERVENTIONS	70,13
INVESTISSEMENTS	66,19
TOTAL	1312,58
COTISATIONS PENSIONS	416,26

	NOMBRE DE	2021	2022	2023	2024	2025
PARC TERRESTRE	Véhicules	2764	3300	3115	3304	3652
	Motos	437	472	431	446	471
FLOTTES NAVALE ET AÉRIENNE	Patrouilleurs garde-côtes de 53 m	1	1	1	1	1
	Patrouilleurs garde-côtes de 43 m	2	2	2	2	2
	Vedettes garde-côtes de 19 à 32 m	15	15	15	15	15
	Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 m	13	13	13	13	13
	Bateaux-école	3	3	3	3	3
	Avions biturbines	7	7	7	7	7
	Hélicoptères	9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)	6 (dont 5 EC 135)	6 (dont 5 EC 135)
MATÉRIEL DE DÉTECTION	Scanners fixes	1	1	1	1	1
	Scanners postaux	-	1	1	1	1
	Scanners mobiles	3	3	3	3	3
	Camionnettes scanners		1	1	8	8
	Appareils à rayons X	98	102	105	106	111
	Densimètres	125	83	75	71	39
	Analyseurs de particules	51	55	55	55	56
	Vidéo-endoscopes	151	203	243	288	349
	Radiamètres	68	74	75	77	77
	Spectomètres	98	124	130	132	131

Organisation et Moyens

II – L'organisation de la DGDDI :

- une administration centrale (I)
- des services à compétence nationale (II)
- des services déconcentrés (III)

Organisation et Moyens

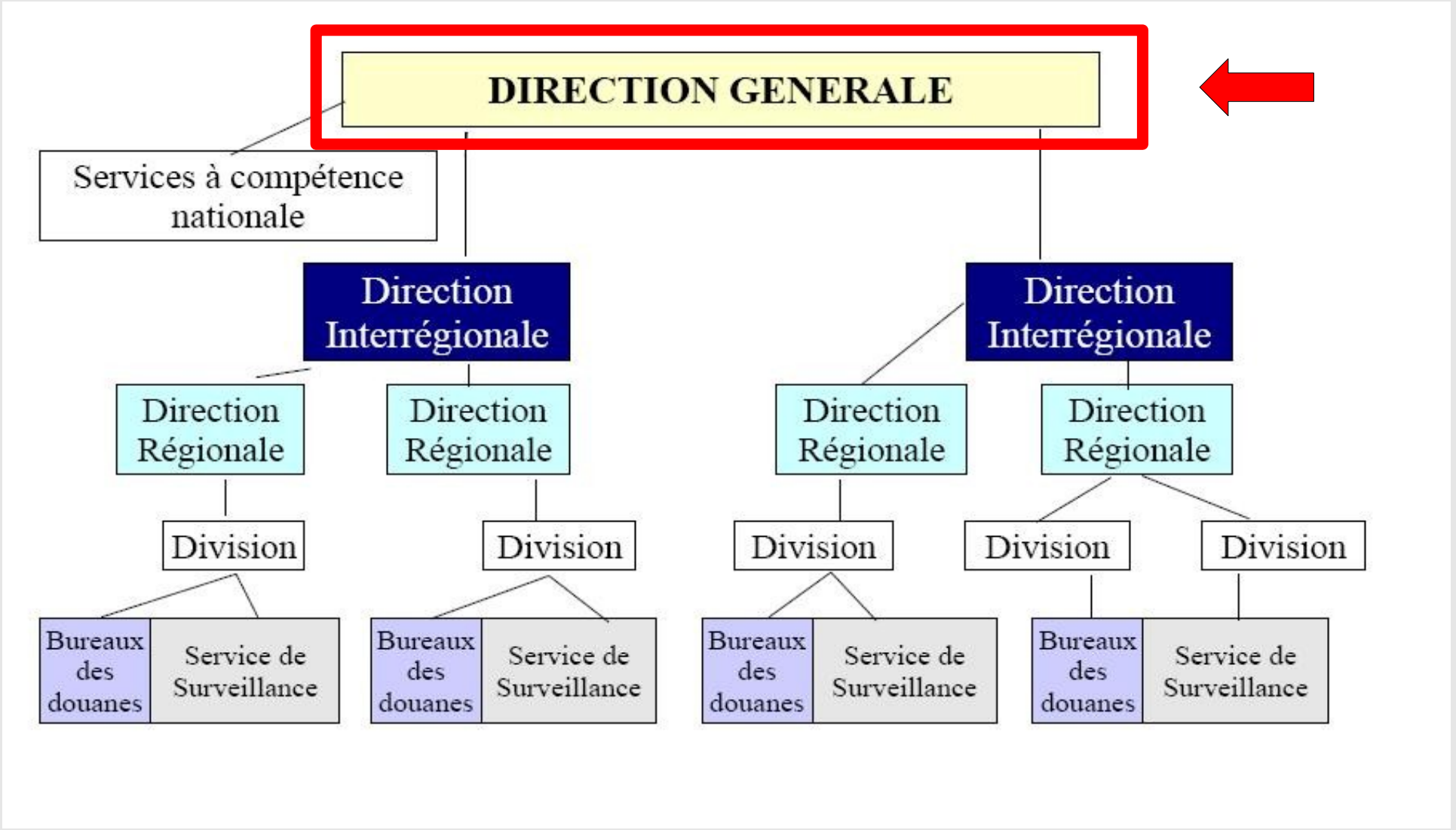

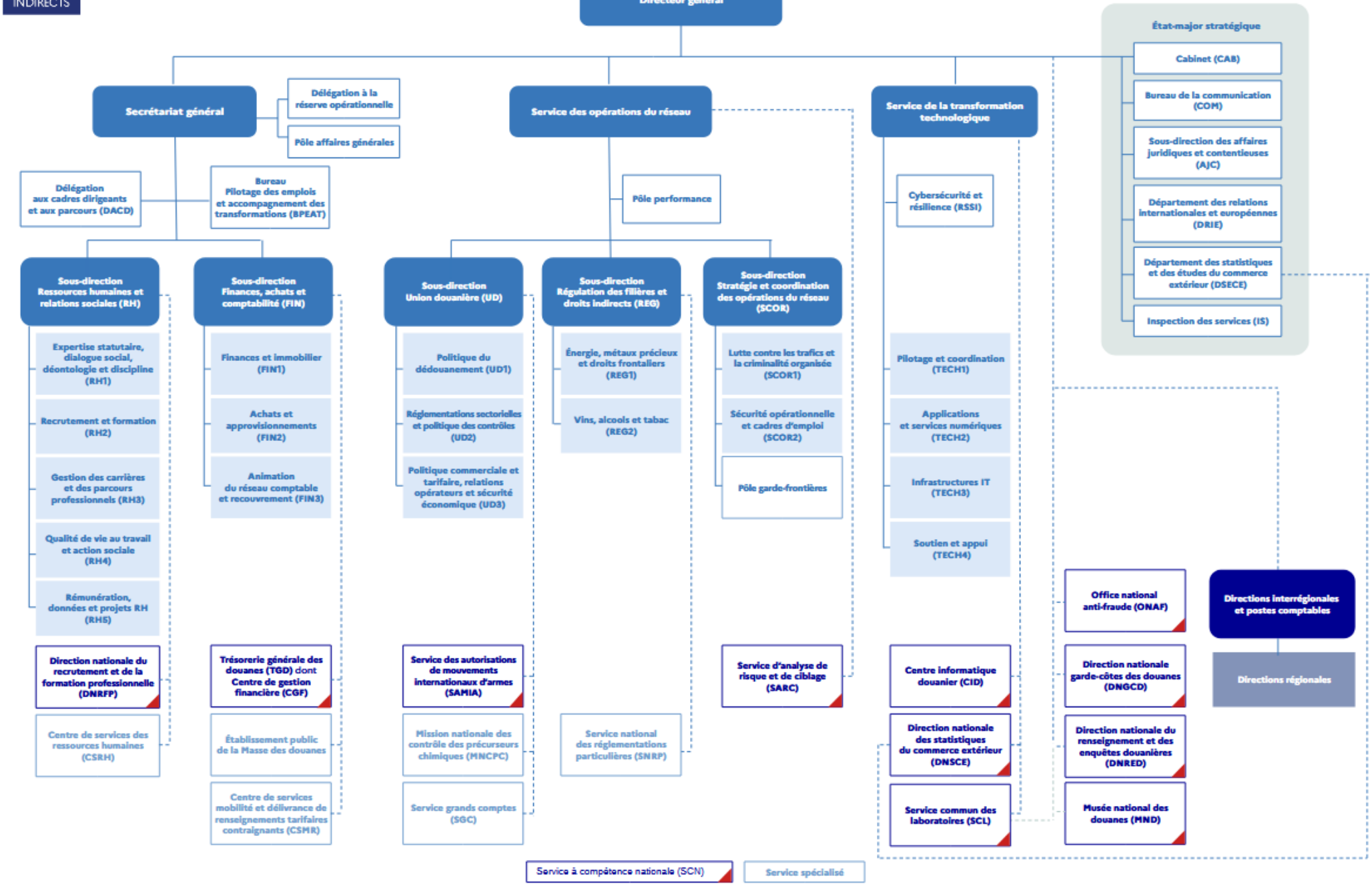
INDIRECTS
Directeur général
État-major stratégique
Cabinet (CAB)
Bureau de la communication (COM)
Sous-direction des affaires juridiques et contentieuses (AJC)
Département des relations internationales et européennes (DRIE)
Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)
Inspection des services (IS)
Secrétariat général
Délégation à la réserve opérationnelle
Pôle affaires générales
Délégation aux cadres dirigeants et aux parcours (DACD)
Bureau Pilotage des emplois et accompagnement des transformations (BPEAT)
Service des opérations du réseau
Pôle performance
Service de la transformation technologique
Cybersécurité et résilience (RSSI)
Sous-direction Ressources humaines et relations sociales (RH)
Expertise statutaire, dialogue social, déontologie et discipline (RH1)
Recrutement et formation (RH2)
Gestion des carrières et des parcours professionnels (RH3)
Qualité de vie au travail et action sociale (RH4)
Rémunération, données et projets RH (RH5)
Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)
Centre de services des ressources humaines (CSRH)
Sous-direction Finances, achats et comptabilité (FIN)
Finances et immobilier (FIN1)
Achats et approvisionnements (FIN2)
Animation du réseau comptable et recouvrement (FIN3)
Trésorerie générale des douanes (TGD) dont Centre de gestion financière (CGF)
Établissement public de la Masse des douanes
Centre de services mobilité et délivrance de renseignements tarifaires contraignants (CSMR)
Sous-direction Union douanière (UD)
Politique du dédouanement (UD1)
Réglementations sectorielles et politique des contrôles (UD2)
Politique commerciale et tarifaire, relations opérateurs et sécurité économique (UD3)
Service des autorisations de mouvements internationaux d'armes (SAMIA)
Mission nationale des contrôle des précurseurs chimiques (MNCPC)
Service grands comptes (SGC)
Sous-direction Régulation des filières et droits indirects (REG)
Énergie, métaux précieux et droits frontaliers (REG1)
Vins, alcools et tabac (REG2)
Service national des réglementations particulières (SNRP)
Sous-direction Stratégie et coordination des opérations du réseau (SCOR)
Lutte contre les trafics et la criminalité organisée (SCOR1)
Sécurité opérationnelle et cadres d'emploi (SCOR2)
Pôle garde-frontières
Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC)
Pilotage et coordination (TECH1)
Applications et services numériques (TECH2)
Infrastructures IT (TECH3)
Soutien et appui (TECH4)
Centre informatique douanier (CID)
Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)
Service commun des laboratoires (SCL)
Office national anti-fraude (ONAF)
Direction nationale garde-côtes des douanes (DNGCD)
Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)
Musée national des douanes (MND)
Directions interrégionales et postes comptables
Directions régionales
Service à compétence nationale (SCN)
Service spécialisé

Direction générale des douanes et droits indirects



Les services à compétence nationale de la DGDDI

Organisation et Moyens

Services à Compétence Nationale

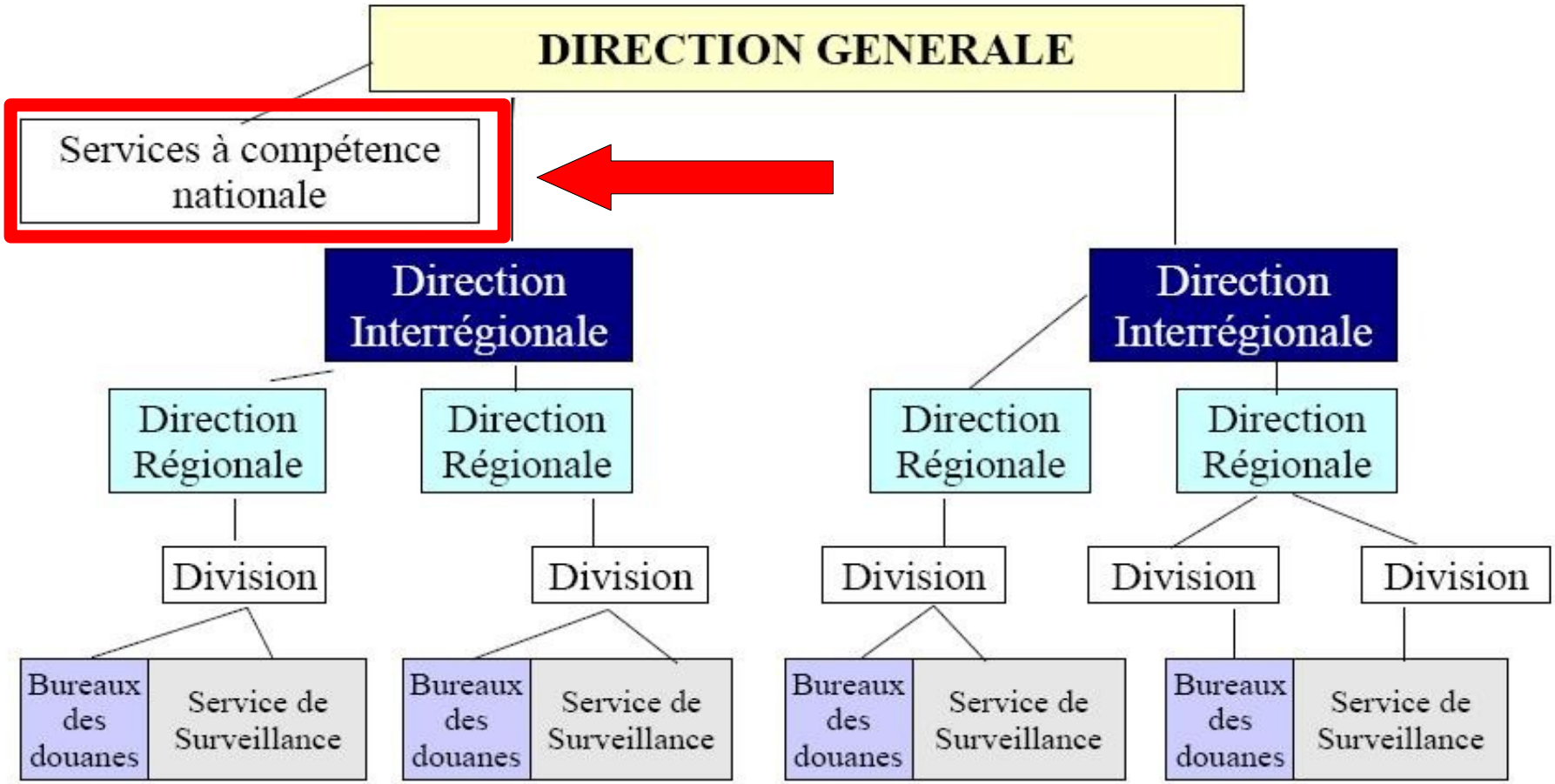

DNRFP : direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle

TGD : trésorerie générale des douanes (dont **CGF** : centre de gestion financière)

SAMIA : service des autorisations des mouvements internationaux d'armes

SARC : service d'analyse de risque et de ciblage

CID: centre informatique douanier

DNSCE : direction nationale des statistiques du commerce extérieur

SCL : service commun des laboratoires

ONAF : office national anti-fraude

DNGCD : direction nationale garde-côtes des douanes

DNRED : direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières

MND : musée national des douanes

La DNRED : Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières



DNRED

(spécialisée dans la lutte contre la fraude)

DRD
Direction du Renseignement Douanier

DED
Direction des Enquêtes Douanières

DOD
Direction des Opérations Douanières

La DNRED : Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières

D.R.D. : gère et anime la filière renseignement,
traite les informations sur la fraude
Située à en région parisienne, elle intègre le service « cyberdouane » (fraude sur internet)

D.E.D. : enquête sur les grands courants de fraudes commerciales.
Située en région parisienne, elle comprend 4 divisions d'enquête.

D.O.D. : lutte contre la grande criminalité et mission de soutien aux autres services.
Comprend une division à Paris ainsi que des échelons et des antennes en régions.

L'ONAF : Office National Anti-Fraude

L'ONAF succède le 1/05/24 au service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF) créé le 1er juillet 2019 au sein du ministère de l'Action et des Comptes publics à partir du service national de douane judiciaire (SNDJ) lui même créé en 2002.

Ce nouveau service, 1er office de police judiciaire rattaché au Ministère de l'Économie et des Finances, augmente les capacités d'enquête à disposition de l'autorité judiciaire en matière fiscale et douanière.

Placé sous la co-tutelle du directeur général des Douanes et des Droits indirects et du directeur général des Finances publiques, ce nouveau service est dirigé par un magistrat de l'ordre judiciaire. Il peut être saisi notamment par le parquet national financier (PNF) dans le cadre de dossiers nécessitant une expertise fiscale, douanière ou financière (80 % des plaintes en présomption de fraude fiscale complexe, sont confiées aux officiers fiscaux judiciaires de l'ONAF).

Siège situé à Ivry. L'ONAF comprend huit unités locales situées à Bordeaux, Fort-de-France, Lille, Marseille, Metz, Saint-Herblain, Toulouse et Villeurbanne ainsi que trois antennes à Dijon, Nice et Perpignan.

L'ONAF : Office National Anti-Fraude

Missions de l'ONAF

- exerce des enquêtes judiciaires *(art 28-1 du Code de Procédure Pénale)* confiées par le procureur de la République ou par le juge d'instruction, principalement en matières douanière, économique et financière

EFFECTIFS : composé de plus de 300 enquêteurs habilités (officiers de douane judiciaire et officiers fiscaux judiciaires).

Recrutement des officiers de douane judiciaires et officiers fiscaux judiciaires affectés à l'ONAF

-être agents des douanes ou DGFIP des catégories B et A

-être lauréat de l'examen technique d'aptitude à l'issue de la formation préparatoire *(durée de 8 mois)*

-être habilité par le procureur général près de la cour d'appel de Paris

La DNSCE : Direction Nationale des Statistiques et du Commerce Extérieur





Essentiellement chargée de :

- l'élaboration du chiffre du commerce extérieur et des productions statistiques

- le développement d'applications informatiques

La DNRFP : La Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle





Située à Tourcoing (59), elle est chargée du recrutement et de la formation professionnelle de l'ensemble des agents des douanes.

La DNRFP organise les concours d'entrée dans les services douaniers, selon trois niveaux correspondant aux diplômes suivants :

- Diplôme national du brevet pour les agents de constatation (catégorie C),
- Baccalauréat pour les contrôleurs (catégorie B),
- L3 pour les inspecteurs (catégorie A).

La DNRFP assure la coordination de la formation dispensée dans les deux écoles des douanes, Tourcoing et La Rochelle, ainsi que la coordination de certaines actions de formation continue menées au niveau des services interrégionaux, chargés de la formation professionnelle.

Le SAMIA : Service des Autorisations de Mouvements Internationaux d'Armes

Chargé de la délivrance des autorisations en matière d'armes, de munitions, de leurs éléments et d'explosifs

Créé dans le cadre de la déconcentration des décisions administratives, ce service à compétence nationale reprend depuis le 1er février 2020 la délivrance des autorisations précédemment délivrées en administration centrale en matière d'armes et leurs éléments et d'explosifs (autorisation d'importation/exportation, licences, permis de transferts, etc..)

La DNGCD : Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes

La Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes (DNGCD) est un service à compétence nationale qui regroupe, depuis le 1er juillet 2019, sous un commandement unifié, les différents services en charge du pilotage stratégique et opérationnel des moyens aéromaritimes de l'administration de la Douane. Implantée sur l'ensemble des façades hexagonales et dans l'arc Antilles Guyane, elle est pilotée par un État-Major qui assure, depuis Le Havre, la gouvernance et la coordination de trois Services Garde-Côtes installés à Nantes, Marseille et Fort-de-France.

Administration civile en charge de la surveillance et de la protection de la frontière maritime, la garde-côtes des douanes assure, une grande variété de missions hauturières et semi-hauturières ; parmi lesquelles, des missions fiscales, environnementales, mais aussi de lutte contre la fraude et de service public en mer.

Le SARC : Le Service d'Analyse de Risque et de Ciblage

Le SARC est chargé, pour le compte de l'ensemble des services de la direction générale des douanes et droits indirects, des missions suivantes en matière d'avant-dédouanement, de dédouanement et de fiscalité :

1° Il réalise les analyses de risque ;

2° Il détermine des critères nationaux de ciblage qu'il intègre dans les outils informatiques visant à faciliter la réalisation des contrôles ;

3° Il oriente les contrôles et enquêtes et procède à leur dévolution aux services douaniers les plus appropriés en fonction des risques identifiés ;

4° Sur son initiative ou à la demande d'un autre service douanier, il réalise toute étude ou analyse relative à la fraude.

LA TRÉSORERIE NATIONALE DES DOUANES

Missions :

1° - Centralisation comptable du poste comptable de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières ainsi que de la recette interrégionale de Paris et de la recette que la trésorerie générale comporte en son sein ;

2° - Traitement comptable et le recouvrement de certaines opérations relevant des attributions fiscales de la direction générale des douanes et droits indirects, à l'exception de celles relevant directement des postes comptables secondaires du réseau comptable de cette même direction ;

3° - Exécution de tout ou partie des opérations de recettes et de dépenses des ordonnateurs douaniers dans les conditions prévues à l'article 86-1 du décret 2012- du 7 novembre 2012 ;

4° - Contrôle et paiement des ordres de payer et des dépenses sans ordonnancement assignés sur sa caisse dans les conditions prévues à l'article 14 du même décret.

LE MND : MUSÉE NATIONAL DES DOUANES



Le MND est un musée public créé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects en 1984.

Devenu Service à Compétence Nationale en 2011, il se développe désormais sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Le MND présente l'histoire de la Douane de l'Antiquité à nos jours. Il éclaire la construction de l'État français et de ses relations avec le monde. Les collections d'objets et d'œuvres d'art qu'il expose retracent l'influence des théories économiques protectionnistes ou libérales, les liens tissés avec l'armée, les mille et une formes de la lutte contre la contrebande, le développement du commerce extérieur et des transports, ainsi que le travail des agents et les missions des époques modernes et contemporaines de la douane.

Le SCL : Service Commun des Laboratoires

SCL
Service commun des laboratoires du ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie

-créé en 2007 par la fusion des laboratoires **DGDDI – DGCCRF**
constitué de 11 laboratoires

-animé par une unité de direction placée sous le pilotage conjoint des deux directions

-chargé des analyses et des tests sur les produits importés, exportés ou mis à la consommation

Le SCL : Service Commun des Laboratoires

11 laboratoires





Direction générale des douanes et droits indirects



Un service spécialisé interlocuteur unique des grandes entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du CDU

Le SGC : Service Grands Comptes

Le Service Grands Comptes (SGC) de la douane est l'interlocuteur unique des grandes entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du CDU. Il est rattaché à la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris.

Le service des grands comptes assure, pour les entreprises relevant de sa compétence, les missions suivantes :

- le conseil des entreprises pour leur stratégie douanière ainsi que la recherche des simplifications et procédures adaptées à leur profil ;
- la délivrance, gestion et suivi de toutes les autorisations et procédures afférentes au dédouanement.

Le SGC veille à la cohérence du dispositif mis en place pour les entreprises relevant de sa compétence en apportant son expertise et sa connaissance des opérateurs aux bureaux et services chargés du traitement de leurs déclarations et du contrôle de leurs marchandises. Il s'assure que ses propositions sont mises en œuvre.

Direction générale des douanes et droits indirects



Les Services déconcentrés de la DGDDI

Les services déconcentrés de la DGDDI

12 directions interrégionales (ressort territorial = aux régions administratives)

Subdivisées en 42 directions régionales



DR : DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
DI : DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES

- DI des HAUTS-de-FRANCE
- DI du GRAND EST
- DI de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, CENTRE-VAL de LOIRE
- DI d'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- DI de PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR, CORSE
- DI d'OCCITANIE
- DI de NOUVELLE-AQUITAINE
- DI de BRETAGNE, PAYS de la LOIRE
- DI de NORMANDIE
- DI de PARIS-AÉROPORTS
- DI d'ILE-de-FRANCE
- DI d'ANTILLES-GUYANE

Organisation et Moyens

Les services déconcentrés de la DGDDI

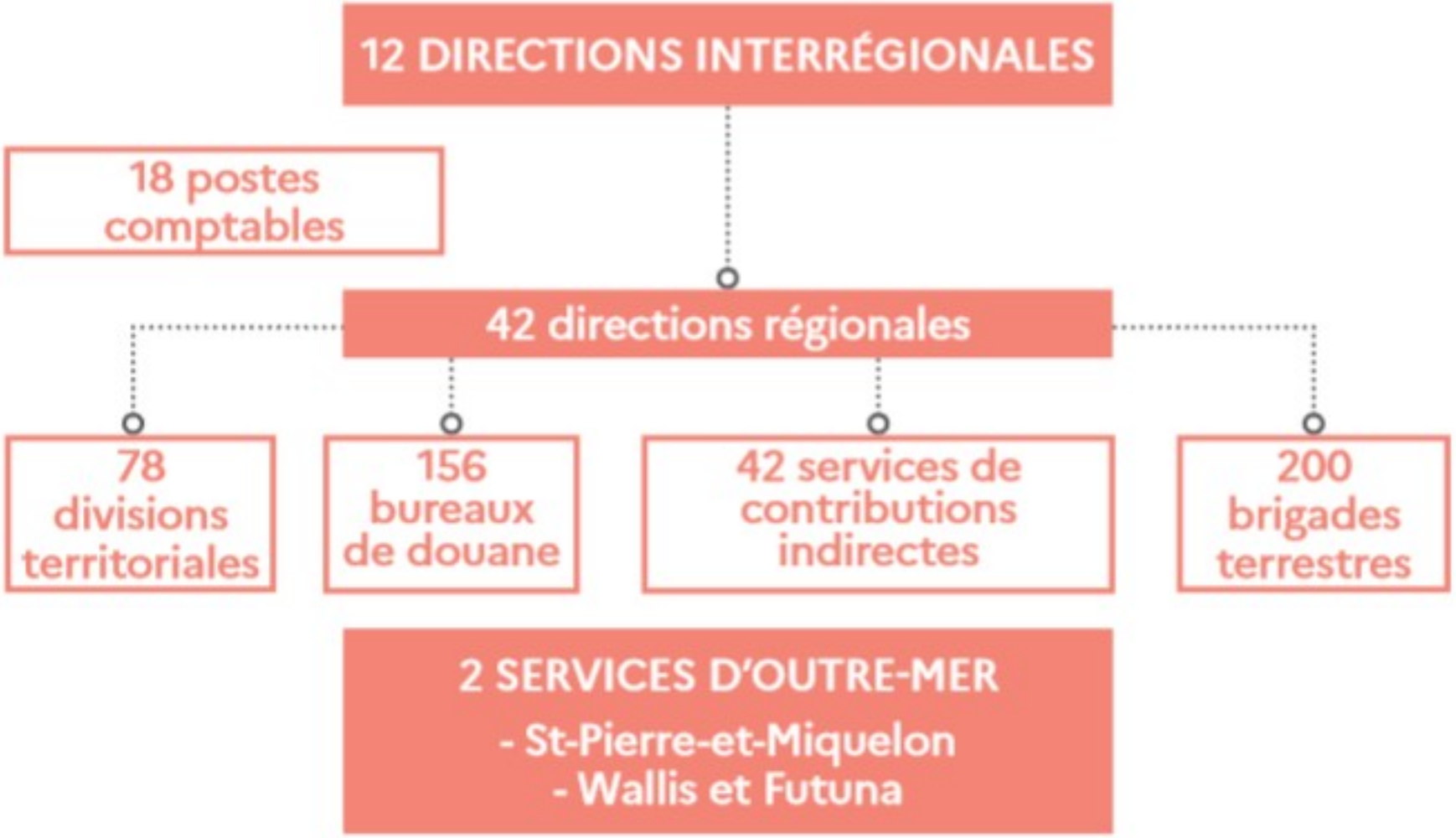

Organisation et Moyens

Les Services déconcentrés de la DGDDI

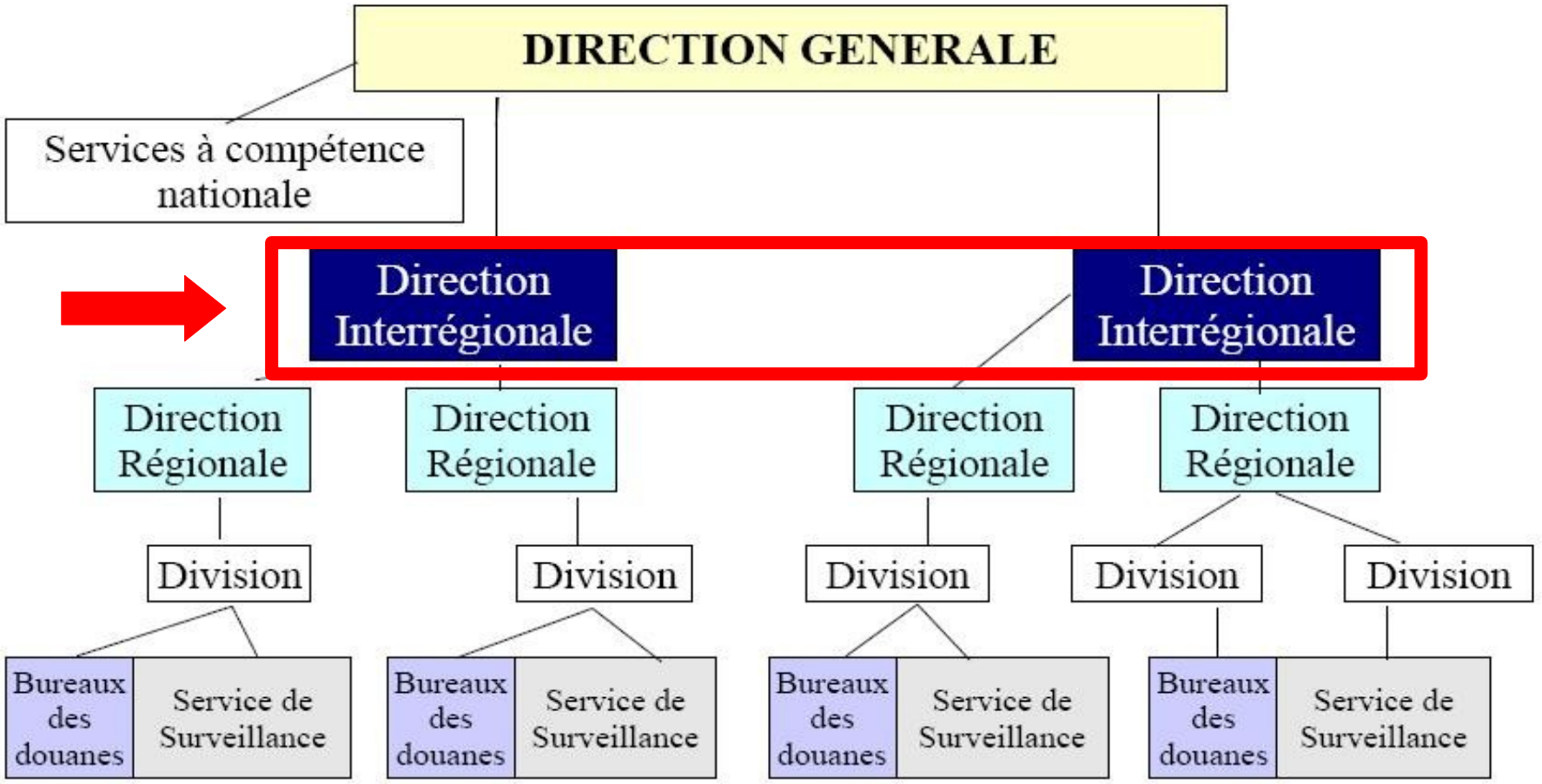

Organisation et Moyens

12 Directions Interrégionales

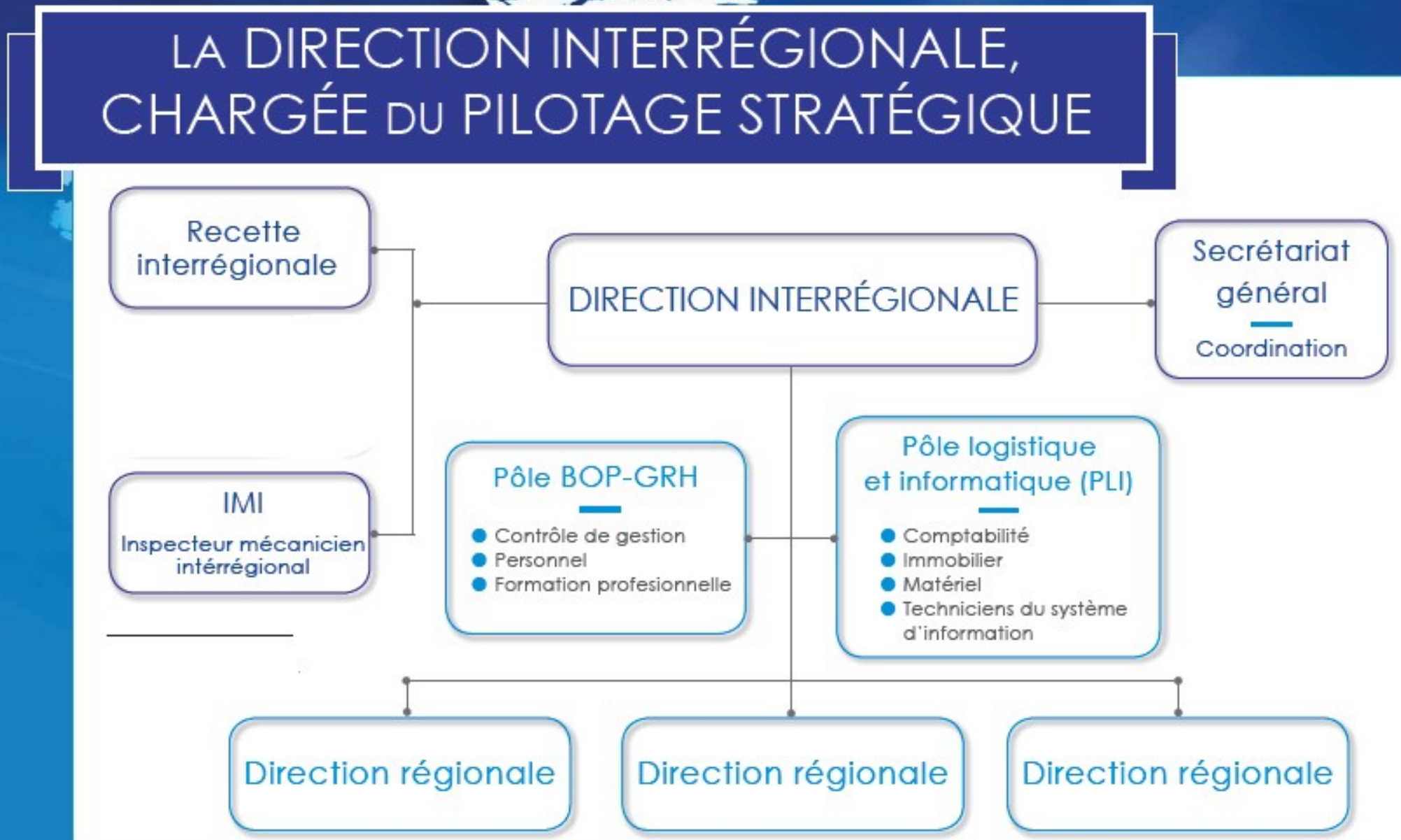

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DI

Pôle BOP-GRH

BOP : budget opérationnel de programme

- gère les différentes phases du cycle budgétaire annuel (élaboration, suivi et compte rendu d'exécution du BOP)
- assure la mission de contrôle de gestion (mise en place d'indicateurs pour mesurer l'activité et les résultats)

GRH : gestion des ressources humaines

- gère pour l'interrégion le service du personnel, la formation professionnelle et le recrutement

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DI

Pôle logistique et informatique (PLI)

regroupe l'ensemble des fonctions de gestion

-la comptabilité

-le matériel

-l'immobilier

-le service TSI interrégional ➢ assistance informatique des services

(TSI: technologies et systèmes d'information)

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DI

Recette interrégionale (RI)

A sa tête un chef de service comptable

-placé sous l'autorité fonctionnelle du DI

Fonction comptable

-centralise les recettes de la circonscription et en assure la transmission au TPG *(trésorier payeur général de la Direction générale des finances publiques)*

Organisation et Moyens

42 Directions Régionales

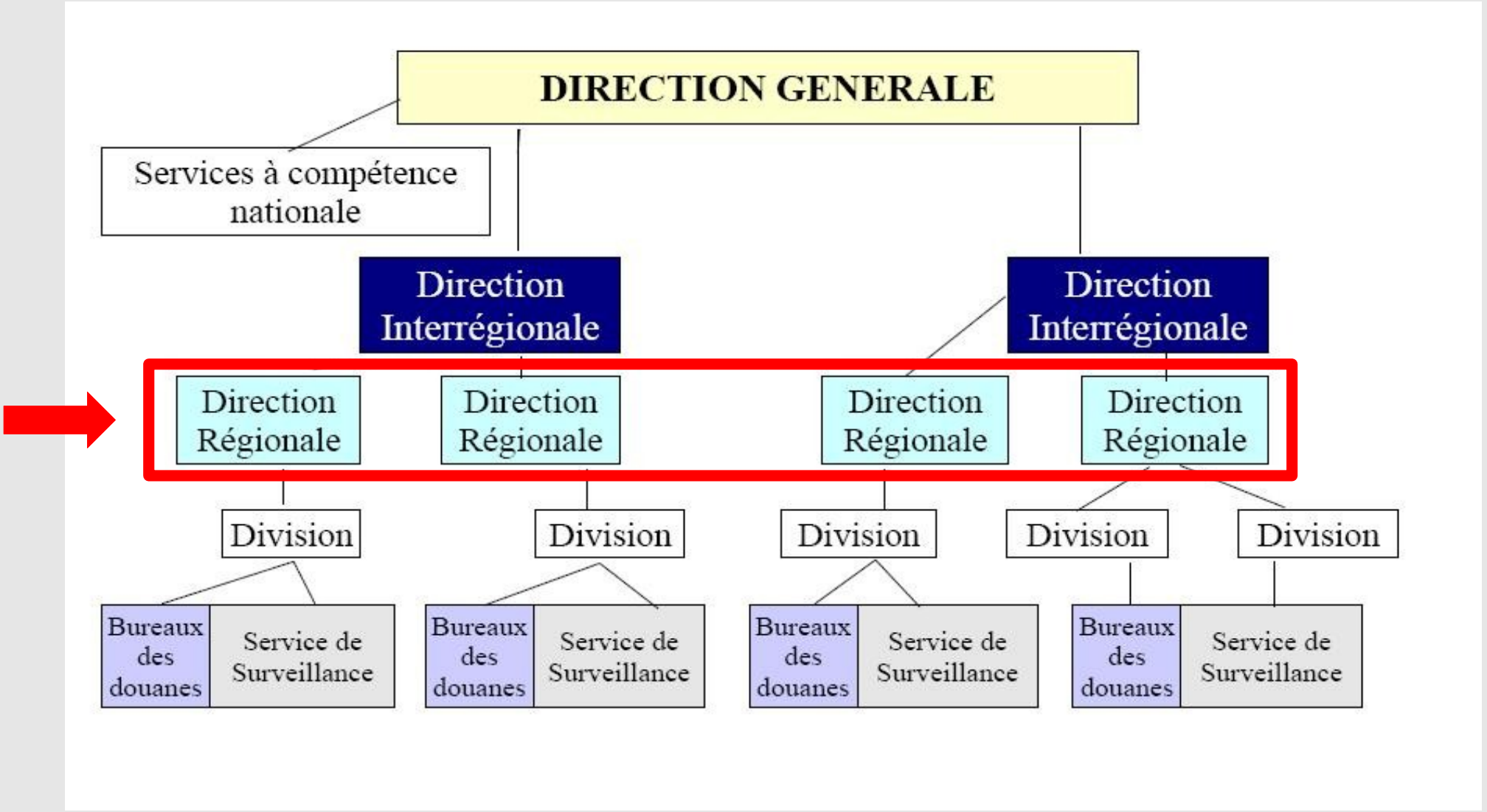

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DR

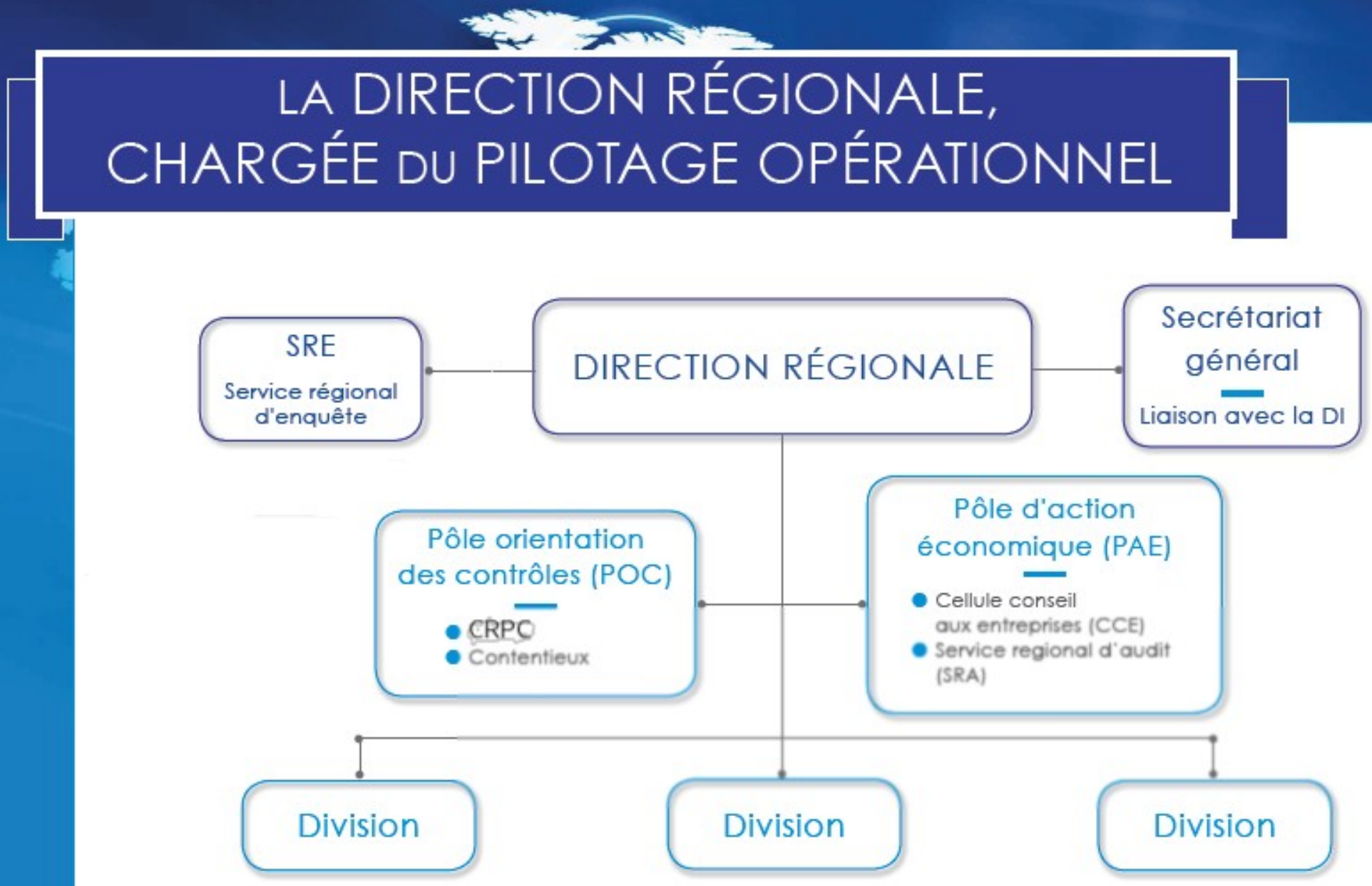

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DR

Pôle Action Économique (PAE)

Gestion de la réglementation

- déclinaison locale des questions réglementaires

Conseil aux entreprises *(cellules conseil-entreprises)*

- appui et aide au dédouanement

Communication

- gère les relations avec les partenaires économiques (préfecture, administrations...) et les médias

Suivi des contrôles comptables en liaison avec la RR

Service Régional d'Audit (SRA)

-audit des entreprises pour obtention d'agréments auprès de l'administration

Qualité de service aux usagers

Organisation et Moyens

Services rattachés directement au DR

Pôle Orientation des Contrôles (POC)

Cellule du Renseignement et de Programmation des Contrôles *CRPC*

- recueille l'information nécessaire à l'orientation des contrôles
- oriente les contrôles pour les services SURV et CO

Contentieux

- traitement administratif des dossiers contentieux de la DR
- transactions / compétence du D.R
- représentation en justice de l'administration (agent poursuivant) devant les juridictions civiles et pénales.

Service Régional d'Enquêtes (SRE)

- tout type d'enquêtes auprès des opérateurs économiques dans la DR
- contrôles ex-post de 2ème niveau

Agent des douanes affecté au (GIR) : Groupe interministériel de recherches

- structure interministérielle d'enquête judiciaire (police, gendarmerie, douane, impôts, ..) ancienne dénomination « Groupement d'Intervention Régional ».

Organisation et Moyens

Les divisions

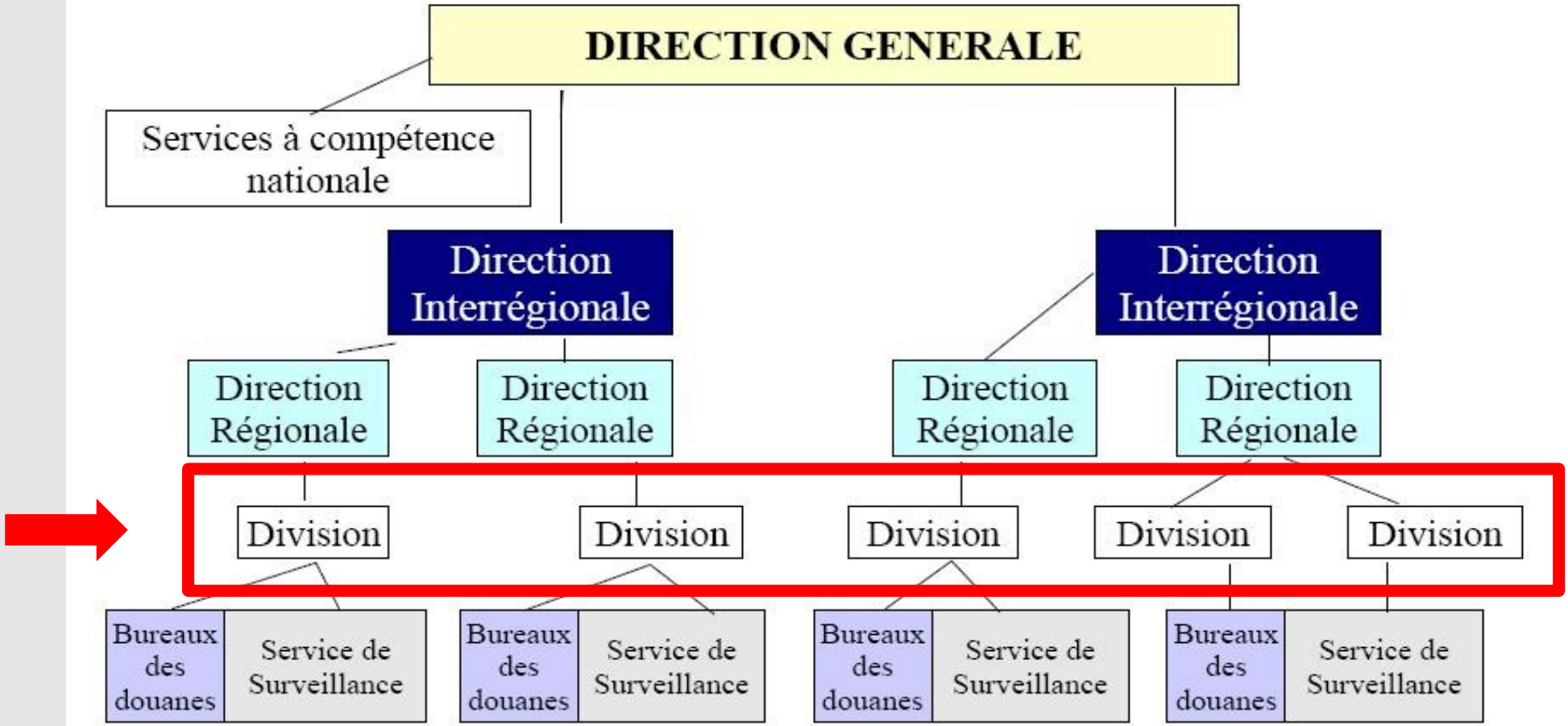

Organisation et Moyens

Division territoriale et fonctionnelle

Définitions

division territoriale

regroupe l'ensemble des services **OP/CO et SURV** d'une zone géographique déterminée sous l'autorité d'un chef divisionnaire.

division fonctionnelle

regroupe l'ensemble des services d'une seule des **2 branches** (OP/CO **ou** SURV) d'une zone géographique déterminée sous l'autorité d'un chef divisionnaire.

Organisation et Moyens

Les Services OP/CO et de la Surveillance

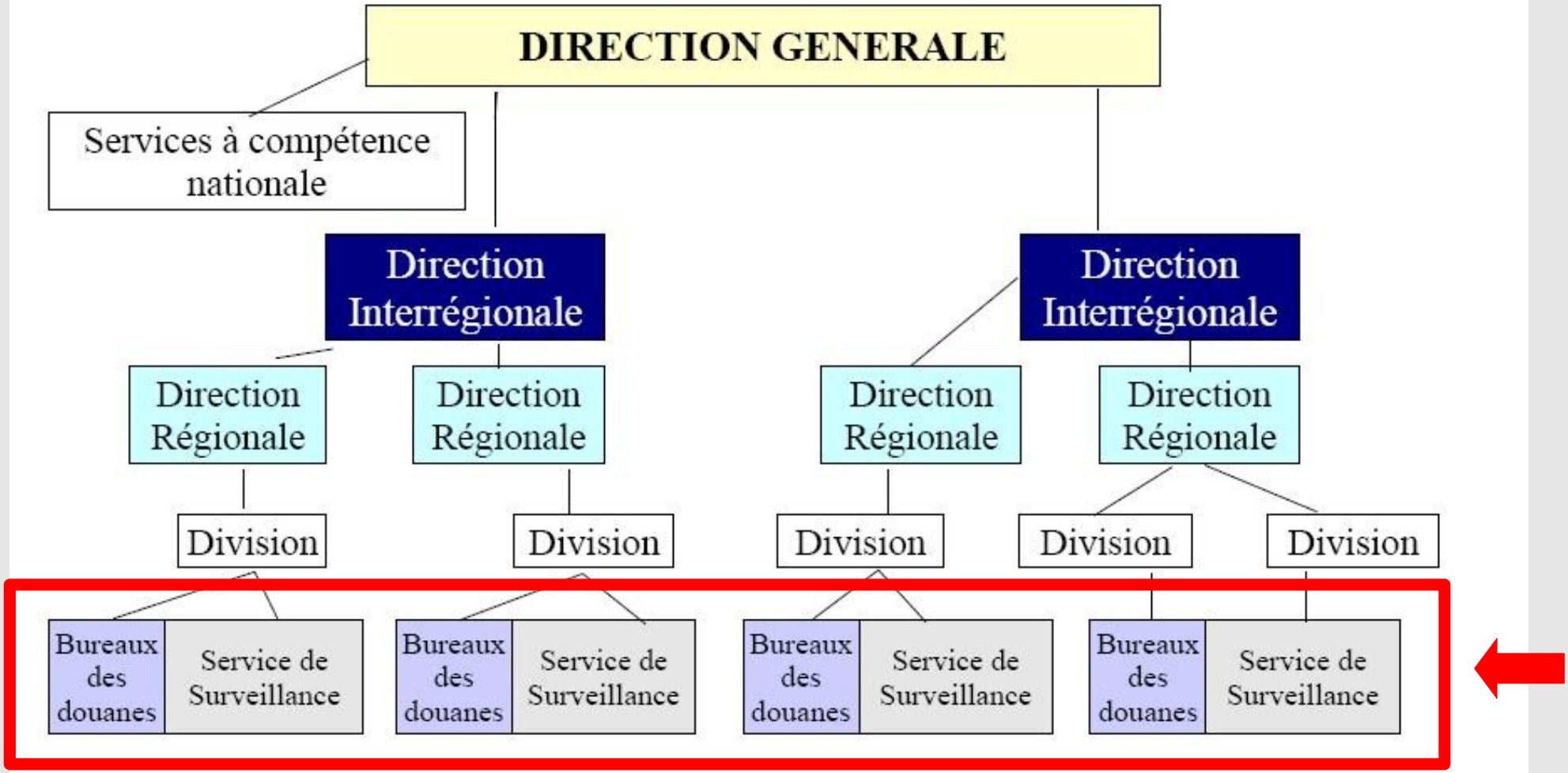

Organisation et Moyens

Les Services OP/CO

Schéma d'organisation des bureaux douane et de contributions indirectes (CI)

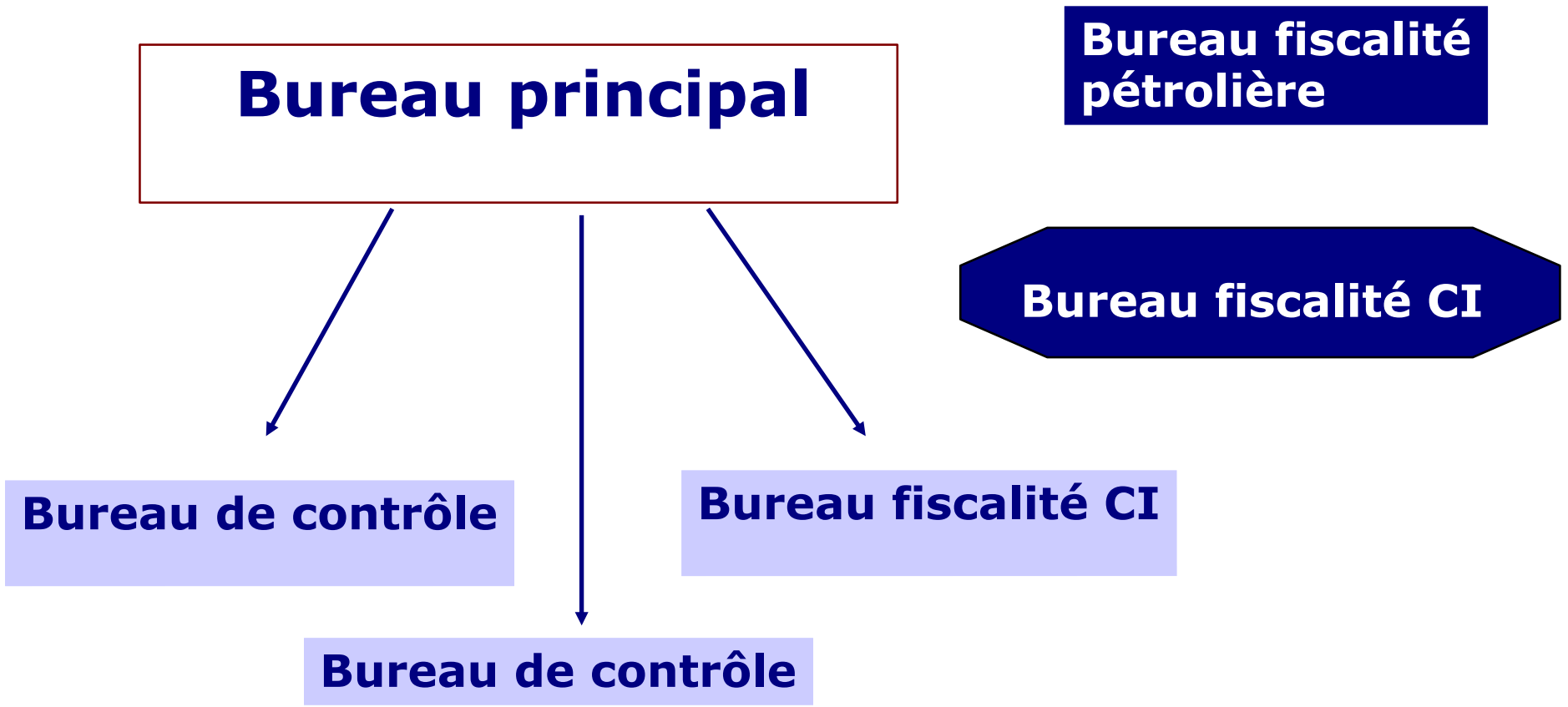

Organisation et Moyens

Les Services OP/CO

Les bureaux de douane n'ont pas tous les mêmes compétences

Bureaux de plein exercice

ou

Bureaux à compétences particulières..







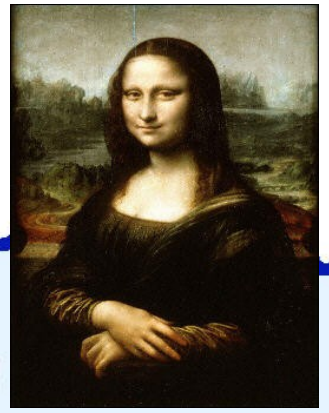

Organisation et Moyens

Les Unités de Surveillance Terrestres

B. S. E. :
Brigades de **S**urveillances **E**xtérieures

B. S. I. :
Brigades de **S**urveillances **I**ntérieures



Organisation et Moyens

Implantation des BSE

Points de contrôle fixes ou/et mobiles

Frontières *extérieures* à l'UE

P.P.F (point de passage frontalier)

terrestre

aérien

maritime

BSE



Organisation et Moyens

Mission des BSE

aux frontières extra-communautaires

⇨points de contrôle fixes *(et/ou mobiles)*

Missions :

- contrôle des points de passages *voyageurs – marchandises moyens de transport (transit...)*

- tenue des points de passage frontaliers (PPF) terrestre, aérien, maritime *contrôle de l'immigration*

Organisation et Moyens

Implantation des BSI

Points de contrôle fixes ou/et mobiles

Frontières in*térieures* à l'UE

BSI

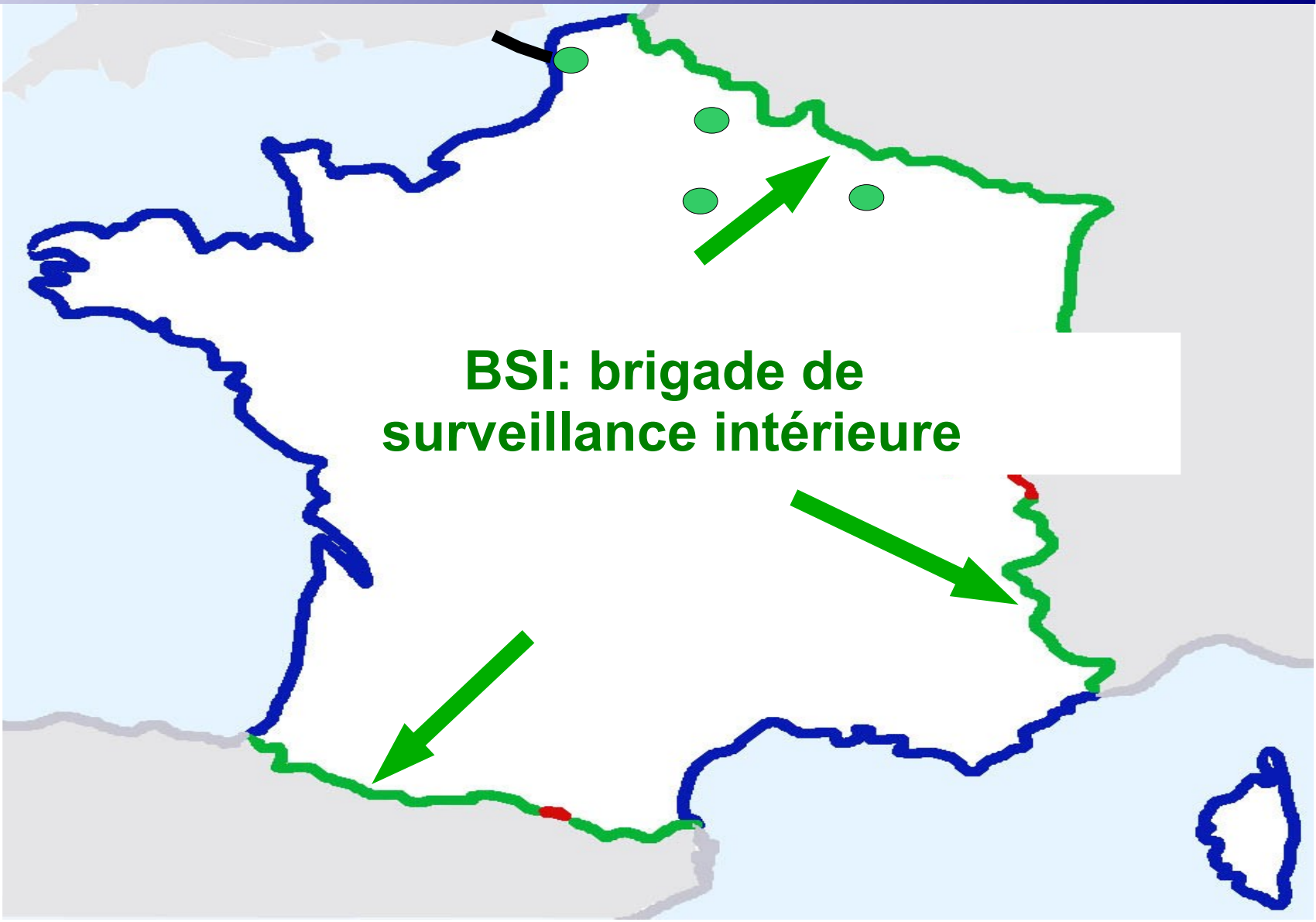

Organisation et Moyens

Mission des BSI

à l'intérieur du territoire et aux frontières intra-communautaires

⇨points de contrôle mobiles

Missions :

- contrôle des grands axes de circulations, gares, aérodromes secondaires *voyageurs - marchandises - moyens de transport (Titre de transit ; TDM...)*

- tenue de points de passage frontaliers (PPF) aérien c*ontrôle de l'immigration essentiellement*

Camion scanner mobile

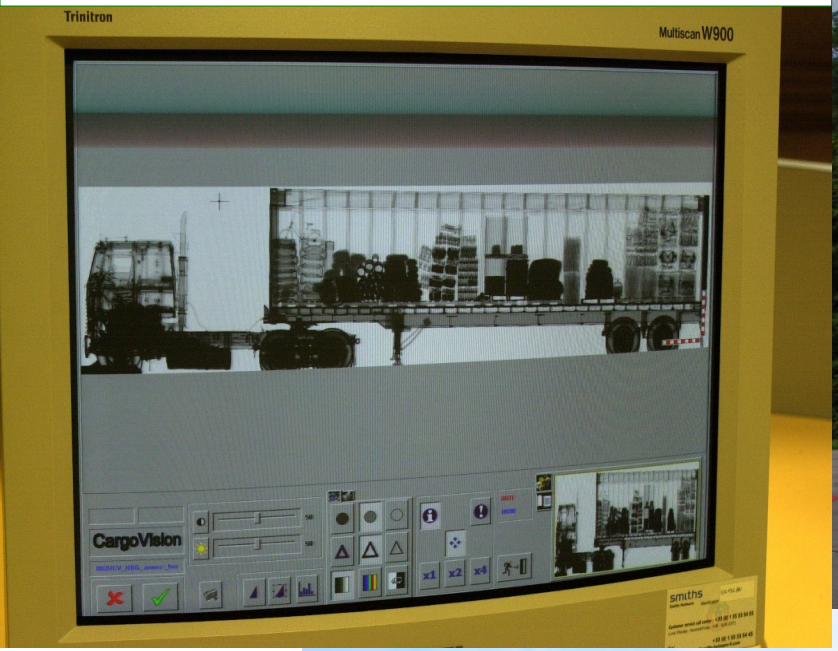





LES DIFFÉRENTES PHASES D'UN CONTRÔLE DOUANIER


1


2

Malgré diverses évolutions, le droit douanier reste fondamentalement orienté vers le contrôle des marchandises. Ici, lors d'un contrôle au péage de Tours sur l'A10 :

1. sélection d'un poids lourds
2. inspection par l'équipe maître-chien
3. analyse de la plaque d'immatriculation
4. fouille approfondie de la cabine du chauffeur
5. placement du camion dans le dispositif SMS
6. analyse du chargement du camion par l'agent du SMS



3


4



5

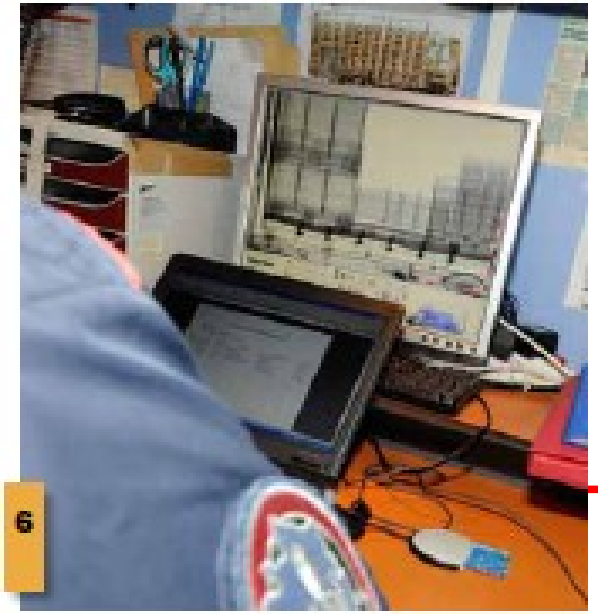
6

Camionnette scanner

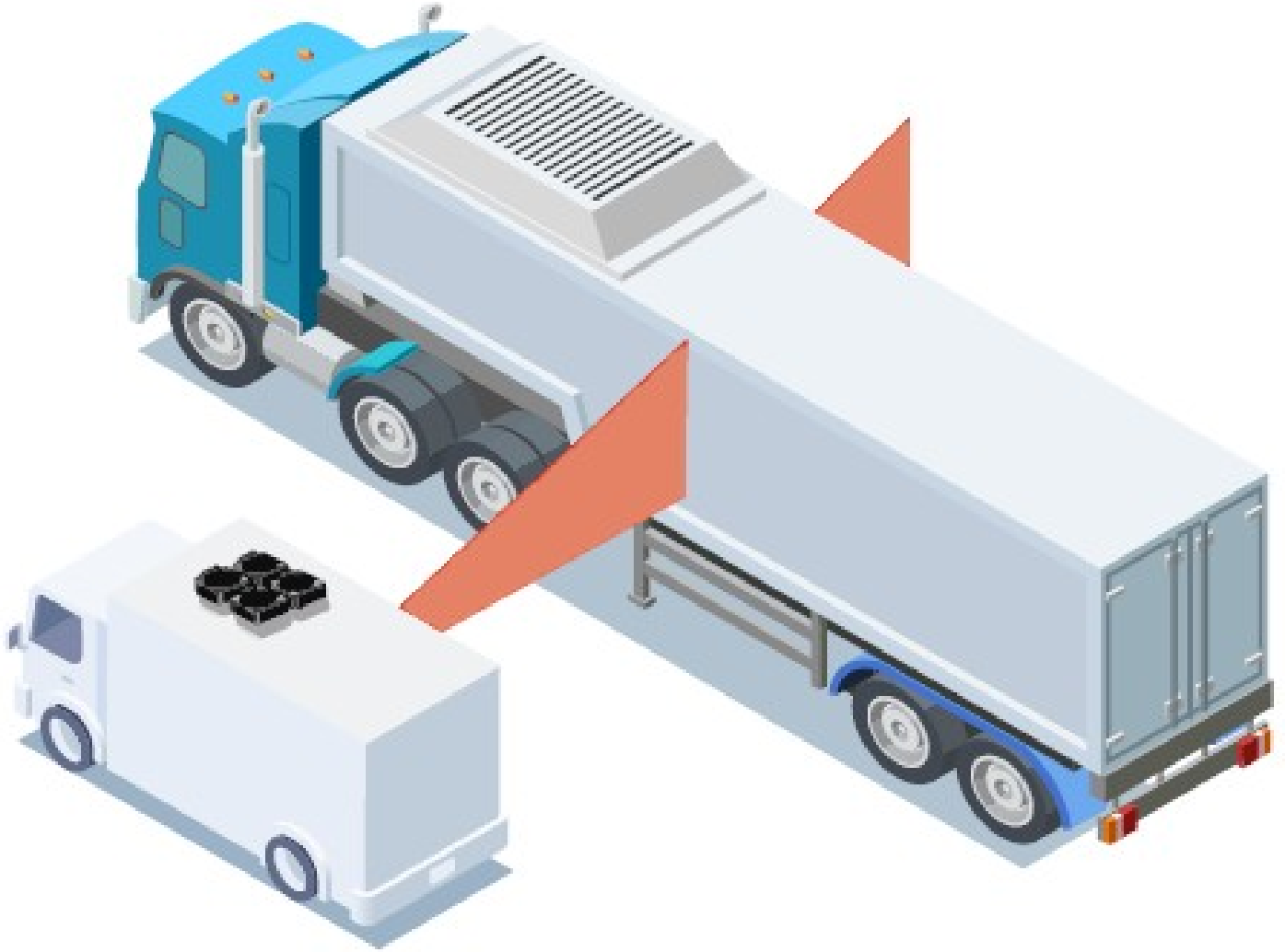

Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime









Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime



Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime

⇨ dispositif complet de surveillance des frontières maritimes avec une composante **aérienne et navale**

⇨ Le personnel marin :

- *(formation douanière et dans les écoles de la marine nationale /marine marchande)*

⇨ Le personnel aérien :

- *(pilotes, personnel navigant technique et personnel de maintenance au sol, majoritairement formés par les armées)*

Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime

-moyens nautiques : 3 types de moyens

- B.S.N. : brigade de surveillance nautique

13 Vedettes de surveillance rapprochées (de 10 à 14 m)

Surveillance du littoral jusqu'à 24 milles* des côtes

- B.G.C. : brigade garde-côtes

15 Vedettes garde-côtes (19 à 32 m)

Patrouille jusqu'à 200 milles* des côtes

-P.G.C. : patrouilleur garde-côtes

3 patrouilleurs (1 de 53 m et 2 de 43 m) :

situés à Boulogne-sur-mer (contrôle renforcé de la Manche et Mer du Nord), à Brest (surveillance de l'entrée de la Manche et de la façade Atlantique) et la Seyne-sur-mer (façade Méditeranée)

1 mille = 1 852 m*

Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime

-moyens aériens dans le dispositif maritime

5 B.S.A.M. : brigade de surveillance aéromaritime

-Havre, Lann-Bihoué, Bordeaux Mérignac, Hyères, Lamentin (Martinique)

-hélicoptères :surveillance des eaux côtières du littoral

-avions : surveillance des eaux territoriales jusqu'à 200 milles nautiques

-2 avions **POLMAR** équipés d'un système de télédétection des pollutions maritimes

Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime

EC 135



Organisation et Moyens

Dispositif Aéromaritime





AVION POLMAR

Organisation et Moyens

Dispositif Aéroterrestre

⇨ 1 brigade de surveillance aéroterrestre (Compiègne)

⇨**moyens :** Hélicoptères

⇨**missions :**

- recherche et sauvetage
- concours à d'autres administrations
- surveillance aéroterrestre
- soutien aux unités de surveillance

Extrait des résultats 2025

LUTTE CONTRE TOUS LES TRAFICS

Criminalité organisée

99 organisations démantelées dans les domaines de fraude suivants :



- tabacs
- stupéfiants
- fraudes financières
- fiscalité douanière
- contrefaçons

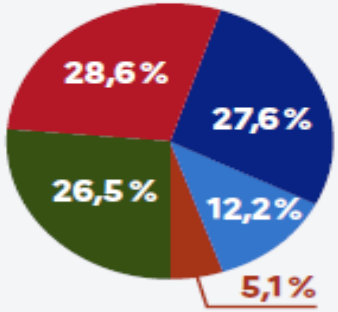

2865 infracteurs interpellés & remis à un service judiciaire

Stupéfiants

Des résultats significatifs, témoignant d'un trafic toujours très dense

108,81 t soit une valeur de 2 197 M€

> tous produits, sur le territoire national

Cocaïne : nouveaux records historiques de saisies

31,26 t

> sur le territoire national

+ 49 %



64,17 t

> à l'étranger

+ 112 %

Tabacs

Forte progression du trafic fractionné et des saisies à l'étranger

20486 infractions relevées

547,94 t + 12 %

> tous tabacs, sur le territoire national

284,12 t + 97 %

> à l'étranger, sur renseignement de la douane française

Fraude financière : efficacité avérée de la stratégie douanière

Avoirs criminels saisis ou identifiés, pour que le crime ne paie plus

534,85 M€



Constatations de blanchiment douanier

825 cas

Contrefaçons

Pour la 3e année consécutive, la douane intercepte plus de 20 millions d'articles de contrefaçons

20,22M

d'articles retirés du marché



Armes à feu

Impressions 3D de pièces d'armes : une menace croissante confirmée



1061 +20 %

saisies

ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Première administration civile à la mer, la douane concourt, aux côtés de ses partenaires, aux missions relevant de l'action de l'État en mer (AEM)

→ *sauvetage en mer*

4608 personnes



assistées ou secourues dont 4420 personnes migrantes

→ *contrôle de la pêche*

24,43t saisies

de produits de la pêche INN (illicite non déclarée & non réglementée)

RÉPARTITION DES HEURES PAR PRINCIPALES MISSIONS EN MER

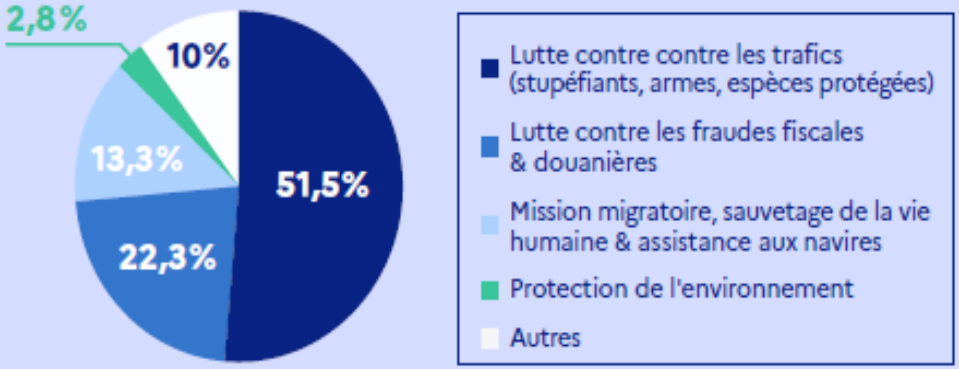

LA DOUANE PROTÈGE
les espèces menacées d'extinction

Des fraudes endommageant l'écologie et le vivant

576 constatations +3 %

27 536 kg de produits saisis **&** **17 976** spécimens **dont**

200 animaux vivants saisis en 2025



Oiseaux



61 dont 36 perroquets interceptés

Reptiles



71 dont 53 tortues & 15 serpents



Coquillages & coraux

196 kg
1 980 unités



Ivoire



951 objets
18 kg



Cuir & peaux

X 12

2 222 unités



Près de **60 %** des spécimens saisis sur le fret express et postal

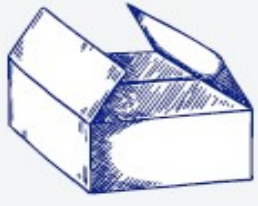

LA DOUANE LUTTE
contre les fraudes environnementales

Le commerce illégal de déchets représente entre 9 et 11 milliards d'euros par an selon les estimations du GAFI (Groupe d'action financière)

3,4 Md de tonnes de déchets produits en **2050**
estimation de la Banque mondiale



483 constatations (+8 %)
dont **265** déchets dangereux

17 916 t
de déchets
interceptées en 2025



Principaux pays de destination des déchets



Principaux pays de provenance des déchets



DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE

La douane contribue à la perception des recettes de l'État et de l'UE

37,92 Mds € perçus

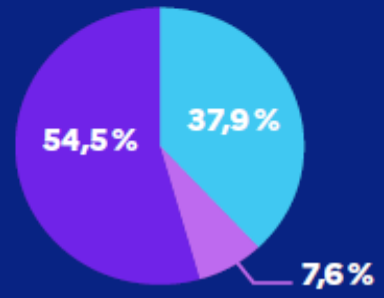

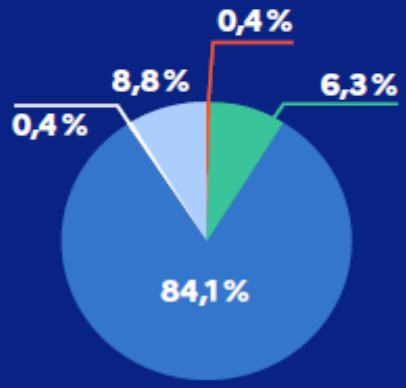

Destination des recettes
- État
- collectivités locales & organismes sociaux
- UE

Provenance des recettes
- énergie & environnement
- dédouanement
- octroi de mer & activités maritimes
- contributions indirectes
- autres taxes

La douane renforce la compétitivité économique nationale

→ *en accompagnant les entreprises*

1 898 OEA
opérateurs économiques agréés (2e rang européen)

83
grands opérateurs suivis par le SGC*
*Service Grands Comptes

2002 entreprises
conseillées par les PAE** de la douane
**Pôles d'action économique

→ *en fluidifiant les échanges*

1'45" délai moyen **moins 19"**
d'immobilisation des marchandises

89,14 %
taux de satisfaction des opérateurs
+3 pts de %